

Le magazine du

Pays de Challans

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BOIS-DE-CÉNÉ | CHALLANS | CHÂTEAUNEUF | FROIDFOND | LA GARNACHE | SALLERTAINE

Octobre 2010 - N°7

Un territoire épanoui

Le tourisme en Pays de Challans



P 6

Dossier communication

Le nouveau visage de la collectivité



P 16

Dossier collecte des déchets

Des travaux à la déchèterie de Challans




Pays de Challans
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Édito

Nouveaux projets, nouvelles compétences

La Communauté de Communes « Marais et Bocage » a vu ces trois dernières années se développer ses compétences et s'étoffer les services rendus à la population. La réflexion entamée en 2006 sur la définition de l'intérêt communautaire a conduit dès le 1^{er} janvier suivant au passage à la taxe professionnelle unique et à la prise de compétence économique. Les services « portage de repas » et « instruction des autorisations d'urbanisme » lui ont été transférés depuis cette date.

Le 8 juillet dernier, le Conseil Communautaire a décidé de modifier ses statuts pour y intégrer la compétence « petite enfance » à l'issue d'une année de réflexion aidée par le travail d'un bureau d'études et a renforcé sa compétence en matière de tourisme. Le changement de nom de la structure y a été inscrit. Désormais, cette entité est dénommée « Communauté de Communes du Pays de CHALLANS », ceci pour des raisons de lisibilité.

L'exercice des compétences communautaires a permis de développer et aménager nos zones d'activités pour lesquelles les premiers compromis de vente ont été signés en juillet dernier.

L'étude de la zone d'aménagement concerté de la Romazière s'est poursuivie tout au long de l'année. Une étude de positionnement commercial sur la zone de chalandise complète notre réflexion. Ce dossier sensible ne peut pas être traité dans l'urgence.

La plateforme d'initiatives locales a permis d'aider 3 entreprises en 2009 et 5 entreprises au 1^{er} semestre 2010, pour 21 contacts en tout. Il faut saluer la détermination de ceux qui entreprennent malgré une conjoncture plutôt défavorable. L'association « Mer et Vie Initiatives » compétente à l'origine sur le canton de Saint-Gilles seulement a élargi son territoire et s'intitule désormais I.N.O.V. (Initiatives Nord-Ouest Vendée).

La Communauté de Communes du Pays de Challans qui regroupe les six communes du canton, est partie prenante dans deux syndicats mixtes créés au niveau du Nord-Ouest Vendée. Le premier « Vendée des Îles » est consacré au tourisme. Le second « Marais Bocage Océan », créé cette année, est dédié à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire. Son objet est l'élaboration, la gestion et le suivi du schéma de cohérence territoriale (SCOT). Les élus des cinq communautés de communes du Nord-Ouest Vendée ont appris, apprennent ou vont apprendre à travailler ensemble sur des dossiers particuliers qui dépassent les limites cantonales.

Même s'il est de bon ton de railler le millefeuille administratif de la France et qu'une plus grande souplesse dans les procédures serait appréciée, il n'empêche que la volonté de travailler ensemble fait fi des contingences administratives et permet la réalisation de projets ambitieux.

Le Président Michel DERIEZ

Sommaire

6



Le nouveau visage de la
Communauté de Communes

13



Le tourisme
en Pays de Challans

16



Des travaux à la déchèterie
de Challans

4

L'actualité

Anniversaire :
10 ans déjà

6

Un territoire attractif

Communication :
Le nouveau visage
de la Communauté de Communes

SUPPLÉMENT

9

Trivalis

Les déchets Vendéens en 2009 :
Que sont-ils devenus ?

13

Un territoire épanoui

Tourisme :
Le tourisme en Pays de Challans

16

Un territoire responsable

Collecte des déchets :
Des travaux à la déchèterie de Challans

19

Les communes

Présentation des élus et du budget 2010

20

Pratique et agenda

Contacts, horaires des services,
portage de repas et déchèterie



Hôtel de Ville et de l'Intercommunalité de Challans

10 ans déjà...

Anniversaire de la Communauté de Communes du Pays de Challans

La Communauté de Communes « Marais et Bocage » a été créée par Arrêté Préfectoral du 24 août 2000 avec effet du 2 septembre 2000. Elle a pris la suite du SIVOM de la région de Challans créé en 1974 dont les activités principales étaient liées à la voirie et à la collecte et au traitement des déchets ménagers.

Les compétences dévolues par les communes étaient regroupées ainsi :

- Aménagement de l'espace (PLH, OPAH, SIG)
- Actions de développement économique (aménagement de zones d'activités de plus de 7 hectares, construction de locaux relais)
- Protection et mise en valeur de l'environnement (déchets ménagers, assainissement autonome et gestion environnementale du marais)
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Autres compétences (participation aux contrats régionaux de développement, Mission locale, tourisme...)

Ces statuts ont fait l'objet de plusieurs modifications depuis cette date et

notamment en juin 2006 lors de l'institution de la taxe professionnelle unique à l'occasion de la définition de l'intérêt communautaire, procédure qui a permis d'associer l'ensemble des élus dans la réflexion sur l'avenir de notre structure communautaire. A cette occasion, la compétence économique a été dévolue à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale dans son intégralité.

Pour le 10^{ème} anniversaire, une importante modification vient d'être votée qui comprend le changement du nom devenant Communauté de Communes du Pays de Challans, le renforcement de la compétence tourisme et la mise en place d'une compétence petite enfance (création d'un relais assistantes maternelles, aide à l'accès à la garde à domicile, construction, aménagement et entretien d'une maison de l'enfance...).

L'évolution des compétences de la Communauté de Communes tout au long de ces 10 dernières années démontre, s'il en est besoin, l'intérêt de ce niveau intermédiaire qui permet à l'ensemble de la population de bénéficier de services performants pour un coût mutualisé. ■

Projet

Le centre aquatique du Pays de Challans

Ce dossier initié en 2003 a été réactivé en 2008. Le souci de lui trouver un site adapté, bien desservi a retardé son avancement. Vendée Expansion, notre assistant à maître d'ouvrage, a présenté en début d'année en commission plénière trois programmes de travaux qui se différencient par la surface des bassins variant de 545 m² à 920 m². Les coûts des travaux sont, cela va de soi, proportionnels et dépassent pour la solution n° 1 les 10 000 000 € H.T. La solution la plus réduite s'élevait à 7 600 000 € H.T.

Au-delà de l'investissement, le fonctionnement du centre aquatique pèsera lourd sur le budget de la Communauté de Communes. Le projet intégrera la recherche d'économies d'énergie.

Le Conseil Communautaire va se prononcer dans les prochains mois sur le niveau de programme et sur le mode de construction, soit en direct, soit en partenariat.

C'est un projet qui a consommé et consommera encore beaucoup de l'énergie de ceux qui le portent mais qui aboutira. ■

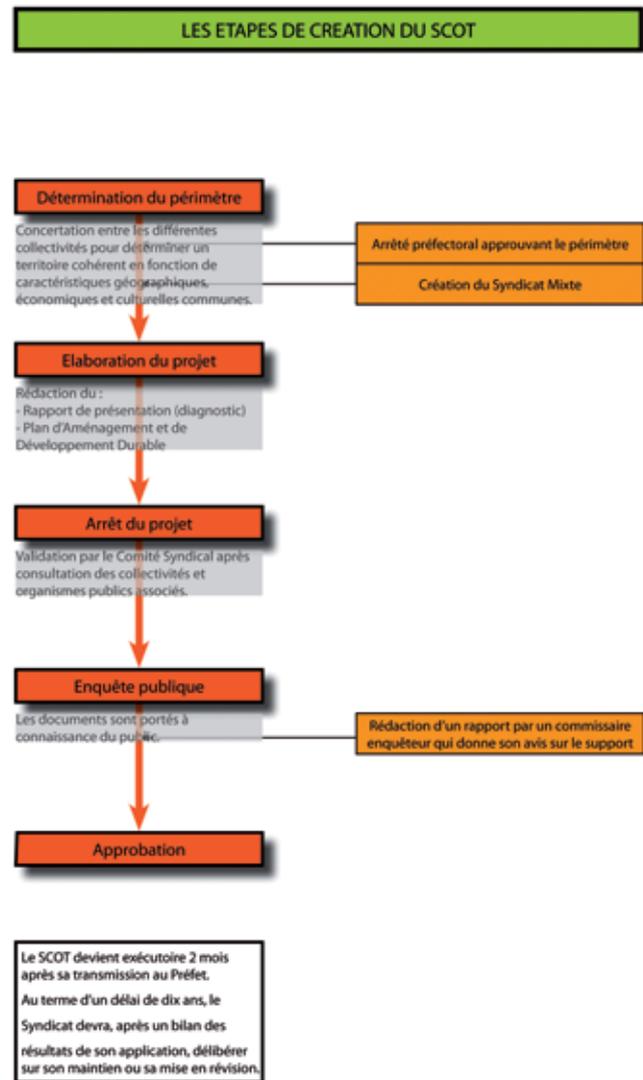
A propos du SCOT

Les évolutions du Schéma de COhérence Territoriale

Monsieur le Préfet de la Vendée a donné un avis favorable par Arrêté du 30 novembre 2009 au périmètre proposé par les Communautés de Communes de « Marais Breton Nord » (Beauvoir sur Mer), du Pays de Challans, « Océan Marais de Monts » (Saint-Jean-de-Monts) et du Pays de Palluau. Le Syndicat Mixte (structure de coopération intercommunale regroupant des collectivités de natures différentes) « Marais Bocage Océan » a donc été créé le 23 mars 2010 par Arrêté Préfectoral.

La Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier souhaite être rattachée au périmètre du SCOT du Nord-Ouest Vendéen, ce qui a été accepté par les quatre autres Communautés de Communes. Le choix du bureau d'études chargé d'élaborer ce SCOT a été entériné par le Comité Syndical en date du 29 juillet 2010.

Cette collaboration se fera en concertation avec les élus et les forces vives de notre petite région. ■



Personnel Nouvelles recrues

Souhaitons leur
bonne chance
dans leur nouveau poste !

Service Collecte des déchets :



Anthony CHANTREAU
a été recruté comme agent de
collecte en octobre 2009



Amanda BRIAND
a été recrutée comme
agent de collecte en juillet

Service SIG : Système d'Informations Géographiques



Gwenaël RENAUD
remplace depuis juillet
Erwan DESBORDES,
parti pour le Conseil
Général de Vendée,
au poste d'administrateur
SIG.

Service Tourisme :



Arnaud LAJARGE
a été recruté comme chargé
de mission « Tourisme » au
mois de février

Service Urbanisme et Logement :



Delphine AQUILLO
a été recrutée comme
responsable du service
au mois d'octobre

Le nouveau visage de la Communauté de Communes

Les mots-clés pour 2010 en matière de communication sont « modernité » et « proximité avec les habitants ».

Tout au long de l'année, le Comité Consultatif « Communication » a décidé de repenser son travail, y apportant un certain nombre de nouveautés.



Un nouveau nom et une nouvelle image

Comme un symbole de renouveau, notre collectivité change de nom cette année, abandonnant l'appellation « Marais et Bocage » au profit de « Communauté de Communes du Pays de Challans ». En effet, comme la plupart de ses homologues qui ont déjà adopté cette position, la Communauté de Communes tient à s'appuyer sur la notoriété de sa ville centre,

deuxième ville du département, afin d'être mieux identifiée au-delà de ses frontières. L'image de notre territoire est des plus importantes pour favoriser son développement et son dynamisme tout en entretenant son attractivité pour les touristes et les habitants ou entreprises qui cherchent à s'installer. La charte graphique utilisée jusqu'à présent pour notre communication datant de plusieurs années, nous avons décidé de la remplacer

pour la remettre au goût du jour. L'agence de communication nantaise Liner a été choisie pour effectuer ce travail. La nouvelle charte a pour but de mettre en avant le dynamisme de notre collectivité tout en valorisant le cadre de vie agréable « entre marais et bocage, à proximité de l'océan » dont nous disposons. Elle sera déclinée sur nos différents supports de communication et vous ne manquerez pas de la remarquer à l'avenir.



Question à Claude BARRETEAU

Maire de Châteauneuf, responsable du Comité Consultatif « Communication »

Comment jugez-vous les efforts réalisés cette année par la Communauté de Communes en matière de communication ?

Depuis deux ans avec le comité, nous travaillons pour actualiser notre communication. Notre volonté commune étant de moderniser et dynamiser l'image de notre territoire « Communauté de Communes du Pays de Challans ». Nous sommes bien sûr très satisfaits des efforts consentis par le Conseil Communautaire et nous le remercions. Il a validé notre démarche de modernisation de la communication et nous a donné les moyens nécessaires pour réaliser nos actions. Tout d'abord, le recrutement d'un chargé de mission « Tourisme et Communication » était indispensable pour nous aider dans la mise en place et le suivi de la politique de communication que nous voulons mener.

Ensuite, le conseil nous a attribué un budget plus important que les années précédentes ce qui va nous permettre de réaliser l'ensemble de nos projets soit : la création d'une nouvelle charte graphique, le remaniement du bulletin communautaire et la mise en place du site Internet.



une image qui a bien évoluée depuis 10 ans

Un bulletin remanié

Le présent bulletin annuel a été révisé afin de coller au mieux aux attentes des habitants. Il est notre principal support pour diffuser auprès de tous l'actualité de notre collectivité et tenir informé des projets en cours. En ce sens, nous voulons qu'il corresponde mieux à vos attentes et avons décidé de repenser notre manière de le rédiger. Le bulletin annuel se veut désormais plus proche des réelles préoccupations des administrés en insistant clairement sur les projets et la ligne de conduite dictés par leurs élus.

Une nouvelle place sera faite à l'échange et aux retours d'expériences et la parole sera dorénavant laissée aux lecteurs afin qu'ils réagissent au travail effectué au sein de notre Communauté de Communes.

Votre collectivité en ligne

Dernier projet et non des moindres, la Communauté de Communes du Pays de Challans va se doter d'un site Internet qui facilitera l'accès à l'information. Ce site se verra des plus accessibles pour tous les publics, qu'ils soient habitants de longue date, nouveaux venus, partenaires, ou simples visiteurs. Il nous faudra donc trouver le juste équilibre dans sa réalisation afin que tout le monde puisse s'y retrouver. Vous pourrez notamment y trouver des réponses à toutes les questions concernant vos démarches administratives. Les services de notre collectivité, le territoire et son actualité seront également présentés et régulièrement mis à jour. Ce site sera de plus un outil de dialogue avec vos représentants au sein de la collectivité

auxquels vous pourrez, par ce biais, faire part facilement de vos remarques et interrogations.

Une enveloppe globale de 20 000 euros a été votée pour la réalisation de ces trois projets ainsi que la création d'un fond de cartes qui sera utilisé pour les publications de documents touristiques valorisant notre territoire.

Nous espérons que vous apprécierez le travail effectué au sein du Comité Consultatif « Communication ». ■

N'hésitez pas à nous faire part de vos impressions en nous contactant par courrier ou par mail : tourisme@cc-maraisbocage.fr

ARNAUD LAJARGE CHARGÉ DE MISSION TOURISME ET COMMUNICATION

« Grâce au travail effectué cette année, le Pays de Challans se dote d'une nouvelle image, plus actuelle, qui devrait notamment renforcer son attractivité. La collectivité s'engage également, grâce à son projet de site Internet à mettre à disposition de la population de nouveaux services incontournables de nos jours ! »



des terrains sont à vendre pour installer votre entreprise en Pays de Challans

En avant les terrains !

La Communauté de Communes du Pays de Challans investit pour l'accueil d'entreprises sur son territoire. Plusieurs zones d'activités ont ainsi été aménagées dernièrement en ce sens.

Il s'agit du Parc d'Activités de la Fénicière à Sallertaine (deux options fermes enregistrées), du Parc d'Activités des Terres Neuves à Froidfond (une option ferme), du Parc d'Activités de la Caprera à Bois-de-Céné (une option ferme) et du Parc d'Activités des Judices à Challans. Concernant ce dernier, la commercialisation bat son plein, dix options fermes ayant été enregistrées, dont certaines sur la partie Nord alors que les travaux n'ont pas encore commencé. Ainsi, les premières constructions débiteront d'ici à la fin de l'année sur la partie Sud, pendant que l'aménagement de la partie Nord sera réalisé.

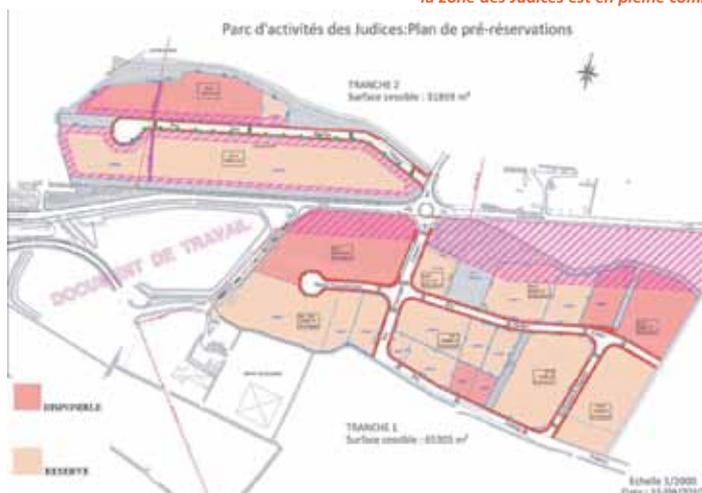
La Communauté de Communes a par ailleurs lancé une étude pour l'aménagement d'une zone d'activités dans le secteur du Bois David, route de la Roche-sur-Yon. Cette zone permettra d'accueillir des enseignes demandant de plus grandes surfaces qu'aux Judices, avec un aménagement différent à la clé et une volonté affirmée de répondre au maximum à l'ensemble des demandes reçues.

Enfin, les études se poursuivent concernant la future Z.A.C. (Zone d'Aménagement Concerté) de la Romazière, située à cheval sur les communes de La Garnache et de Challans et qui permettra à la fois d'accueillir de belles enseignes commerciales et des projets communautaires d'envergure au premier rang desquels se trouve le futur centre aquatique. De même, les premières acquisitions de terrains préalables à la création de la zone d'activités artisanales de Châteauneuf sont en cours de finalisation.

On peut donc constater que l'ensemble des communes de la Communauté de Communes sera bientôt concerné par des projets économiques de dimension communautaire. ■

Si vous êtes intéressé par une implantation d'entreprise, vous pouvez contacter le service Économie au 02.51.49.79.74

la zone des Judices est en pleine commercialisation



La Plateforme d'Initiatives Locales INOV

Depuis octobre dernier, la plateforme d'Initiatives Locales I.N.O.V. (pour Initiatives Nord-Ouest Vendée), précédemment dénommée « Mer et Vie Initiatives », s'est étendue sur le territoire de notre Communauté de Communes. Il s'agit d'une structure associative cofinancée par les collectivités locales (Communautés de Communes, Conseil Régional), la Caisse des Dépôts et Consignations, mais aussi par des participations privées telles que celles des banques.

Elle est constituée d'un Conseil d'Administration commun et d'un Comité d'Agrément pour chacun des cantons couverts par le dispositif.

Chaque Comité d'Agrément local est composé d'experts (banquiers, experts-comptables, juristes, chefs d'entreprises, personnes ressources) qui ont pour mission l'octroi de prêts d'honneur à taux 0 à des créateurs ou repreneurs d'entreprises en vue d'abonder leur plan de financement ainsi que d'accroître leur crédibilité auprès des organismes bancaires.

Coordonnées :
INOV

8 rue des Artisans
Z.I. de la Bégaudière
85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie
Tél. : 02 51 26 94 38

Mail :
meretvieinitatives@gmail.com

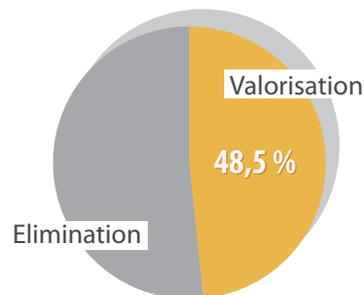
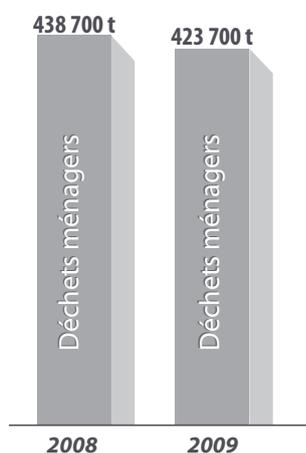
Les déchets vendéens en 2009

Que sont-ils devenus ?

Information des habitants
Mars 2010

Les déchets 2009 produits en Vendée en baisse

Après 3 années d'augmentation, la quantité totale de déchets ménagers produits en Vendée a diminué de 3,4 % entre 2008 et 2009, soit 15 000 tonnes en moins.



Côté valorisation, notre département garde son avance avec un taux de 48,5 % de valorisation matière et organique là où le Grenelle de l'Environnement fixe un taux de 35 % pour 2012 et 45 % pour 2015.

Edito

Après avoir augmenté sans cesse depuis 10 ans, nos déchets connaissent une baisse en 2009. La crise économique en est sans doute la cause. Peut-être aussi que nos habitudes de consommation, sous l'impulsion des informations diffusées ici et là, évoluent pour réduire les déchets. Je félicite tous les Vendéens à la source de cette baisse.

Ici, vous allez découvrir le devenir des déchets 2009 mais aussi les bénéfices environnementaux du geste du tri qui, lui, demeure intact.



Yves Auvinet
Président de Trivalis

De la collecte local au traitement départemental

En Vendée, **les communes, les communautés de communes ou les syndicats intercommunaux** ont en charge la collecte des déchets ménagers.

Le syndicat Trivalis assure le traitement des déchets une fois que le camion se vide sur un site de traitement, une fois que la benne de déchèterie est pleine. Trivalis réalise sa mission dans le cadre du Plan départemental défini par le **Conseil Général**.



Filière de la valorisation matière

La deuxième vie des déchets

130 200 tonnes

Verre

32 460 tonnes



Pour être recyclé, le verre subit différents traitements : tri mécanique, tri optique et soufflage. Le verre est ensuite broyé et fondu pour fabriquer de nouvelles bouteilles colorées. Les 32 460 tonnes de verre recyclé en 2009 ont permis de fabriquer près de 72 millions de bouteilles de 75 cl.



En 2009, le tri du verre en Vendée a permis d'éviter l'émission de **15 000 tonnes de CO₂** dans l'atmosphère.

Bois

14 600 tonnes



Journaux

22 400 tonnes



Le recyclage du papier s'opère en 3 étapes : brassé dans l'eau, le papier se défibre. Il est ensuite débarrassé des colles, des vernis et des agrafes. Il est enfin désencré avant d'être transformé en pâte à papier.



Le recyclage des journaux permet d'économiser des **matières premières** comme le bois et le pétrole.

Déchets électroménagers

3 840 tonnes



Emballages

9 900 tonnes



Parmi les emballages recyclables, ceux en acier et en aluminium se recyclent à l'infini. Les boîtes de conserve en acier, les canettes en alu mais également les bombes aérosols doivent rejoindre le sac ou la colonne à emballages avec les briques, les bouteilles plastiques et le carton.



Le tri des briques alimentaires a évité la consommation de **3 420 mégawatts d'énergie** en 2009.

Ferraille

8 690 tonnes



La ferraille déposée en déchèterie est triée, broyée et fondue pour ensuite repartir dans le cycle de fabrication de nouveaux produits. En 2009, le recyclage de la ferraille a permis de fabriquer l'équivalent de 12 500 voitures.



Le tri de la ferraille en Vendée a évité l'émission de **15 400 tonnes de CO₂** et a permis d'économiser **100 500 m³ d'eau**.

Carton

8 500 tonnes



Le recyclage du carton fait appel à la même technique que le papier. Le carton recyclé permet de fabriquer de nouveaux cartons bruns. Une partie du carton collecté en Vendée en 2009 a été directement recyclé dans une usine à l'île d'Elle (85).



Le tri du carton en 2009 a évité la consommation de plus de **410 000 m³ d'eau**.



Eco-Emballages verse aux collectivités des soutiens financiers proportionnels aux tonnages d'emballages triés et recyclés.

Le point vert sur les emballages indique que l'industriel participe au financement du recyclage. Il n'indique pas si le produit est recyclable ou non.

Pour trier, consultez le guide du tri de votre collectivité ou Trivaou sur www.trivalis.fr.

Trivaou



54 tonnes de pneus ont été collectés en 2009. Désormais vos anciens pneus sont à déposer chez les professionnels du secteur automobile qui ont en charge la récupération de ces déchets.

30 tonnes de films plastiques ont été collectés dans certaines déchèteries, dans le cadre de l'expérimentation lancée depuis août 2009.

e chets recyclés

Le bois apporté en déchèterie est broyé et doit subir un traitement spécifique lorsqu'il est traité. Il est, par exemple, réutilisé en fines particules dans la fabrication de panneaux d'aggloméré qui deviendront des meubles.



Le tri du bois a évité de mettre en centre de stockage **14 600 tonnes de déchets recyclables**.

Gravats 29 700 tonnes

Les gravats sont concassés puis réutilisés comme remblai par les collectivités ou les professionnels.



Le tri des gravats évite d'enfouir **des déchets qui deviennent utiles**.

ctriques

Les vieux appareils électriques et électroniques sont réparés, démontés et dépollués. Depuis 2 ans, le tri des Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (D3E) a fortement progressé, passant de 414 tonnes en 2007 à 3 840 tonnes en 2009.



Le tri des déchets électriques permet de **récupérer des métaux rares et chers**.

Filière de la valorisation organique Du compost pour la Terre 75 340 tonnes

7 900 composteurs



En 2009, plus de 7 900 composteurs ont été commandés par Trivalis pour le compte des collectivités locales. Depuis 2002, plus de 63 358 foyers vendéens se sont équipés d'un composteur individuel pour valoriser leurs biodéchets à domicile.

4 plateformes de quartier 110 tonnes



Le compostage collectif réalisé dans 4 communes de Vendée, a concerné 110 tonnes de biodéchets.

Biodéchets 75 340 tonnes



Les déchets verts collectés en déchèterie ainsi que des biodéchets sont broyés puis compostés, soit sur une plateforme soit par des agriculteurs sur leur exploitation.



Le compost de biodéchets apporte un **amendement organique** dont les sols ont besoin.

Filière de traitement spécifique

Les déchets ménagers spéciaux

1 720 tonnes

Déchets dangereux 1 710 tonnes

En 2009, chaque Vendéen a trié 2,4 Kg de déchets dangereux : solvants, peinture, colle, engrais, ...



Le tri des déchets dangereux permet de recycler certains matériaux et d'éviter la pollution du milieu naturel.

Déchets de soins 10 tonnes

Des particuliers déposent leurs déchets de soins dans des contenants adaptés pour qu'ils soient incinérés.



Filière de l'élimination

Les déchets non valorisés

202 500 tonnes

Ordures ménagères 139 800 tonnes

Nos ordures ménagères résiduelles sont des déchets non recyclables ou non triés. Elles sont acheminées vers un centre de stockage vendéen ou exportées. Les erreurs de tri sont éliminées de la même manière. L'augmentation de 10 000 tonnes, par rapport à 2008, provient du compost déclassé qu'il a fallu éliminer.



Fabrice Chappaz



Gravats 19 400 tonnes

Une partie des gravats, collectés en déchèterie, aboutit dans un centre de stockage de classe 3.

Tout-venants 43 300 tonnes

Les tout-venants sont des déchets volumineux qui ne peuvent pas être collectés avec les ordures ménagères. Il sont apportés en déchèterie ou collectés en porte-à-porte puis éliminés.



Des déchets stabilisés 13 900 tonnes

Mis en place en septembre 2008, le procédé de stabilisation concerne 13 900 tonnes d'ordures ménagères en 2009. Ce procédé prendra fin avec l'ouverture des usines de traitement mécano-biologique (TMB).



Aujourd'hui, les déchets ménagers non recyclables sont enfouis dans des installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND). On dit aussi centre d'enfouissement. Ces sites sont construits et exploités en respectant des règles strictes pour éviter toute pollution du sous-sol et toute nuisance.



Fabrice Chappaz

Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée

31 rue de l'Atlantique - BP 605 - 85015 La Roche-sur-Yon

Tél : 02 51 451 451 - Fax : 02 51 451 450 - www.trivalis.fr

Rédaction- Conception : service communication de Trivalis - Impression : Imprimerie Yonnaise

Parole aux associations

Jumping International 2010



une édition
2010
sans accroc
photographie
association
CHCC

Créée en 1968 et actuellement orchestrée par son Président Didier COUTON, l'Association du Centre Equestre du Canton de Challans a pour but de promouvoir l'équitation auprès de ses adhérents en organisant des stages de perfectionnement à des tarifs attractifs avec des cavaliers professionnels tels qu'Eric VIGEANEL, olympique de concours complet d'équitation, Thierry LEROY ou encore Alain FANGEAUX.

L'association se distingue principalement par son concours hippique du mois de juillet. Il a lieu depuis 2001 et « grandit » un peu plus chaque année. Le Jumping National II de Challans a toujours été, depuis sa création, une référence dans la pratique du concours de saut d'obstacles dans la région.

En 2009, le concours s'ouvre à l'international avec son premier CSI* (une étoile). Forte de la réussite engendrée par l'évènement, l'association décide de gravir un échelon supplémentaire en lançant la première édition de son CSI** (2 étoiles) en juillet 2010, dix ans après la création du Jumping National.

Avec 700 participations sur sa durée, sans compter les 750 cavaliers engagés dans les épreuves nationales et d'élevage qui se déroulaient en parallèle, le succès a été au rendez-vous pour cette dernière édition. L'Espagne, la Serbie, l'Angleterre, la Belgique, l'Iran, les Emirats Arabes Unis

et, bien évidemment, la France étaient représentés par des cavaliers qui ont pu participer à un programme de choix concocté par le Président Didier COUTON et le chef de piste international Yann THOMAS.

Le public fut estimé entre 3 000 et 5 000 personnes venues supporter l'un des plus beaux concours hippiques des Pays de La Loire au cœur de Challans.

L'association CHCC désire continuer sur sa progression dans la promotion de son CSI** auprès des grands cavaliers français et mondiaux afin de faire partie de l'élite des CSI** en France. ■

Plus d'informations :

www.club-hippique-du-canton-de-challans.com

Terres de l'Île Chauvet : un spectacle de qualité

Le jeu des artistes professionnels et amateurs et la magie du site ont conquis un public venu nombreux les 19, 20 et 21 août derniers à Bois-de-Céné.

En effet, le site de l'abbaye de l'Île Chauvet a accueilli plus de 2 000 personnes pour le 4^{ème} festival musical « Bonchamps, la force du pardon » produit par l'association Terres de l'Île Chauvet.

Pour la marche musicale, une première, 250 randonneurs ont emprunté les chemins du marais dans une ambiance conviviale. Les pauses ont remporté un vif succès grâce aux artistes qui ont su offrir quelques spécificités de leur talent en toute simplicité : un véritable régal...

La mobilisation depuis début août d'une équipe de bénévoles qui s'active dans la bonne humeur pour accueillir ce spectacle est un des facteurs de sa réussite avec le soleil dans le ciel...et dans les cœurs.

Le soutien de partenaires privés et publics assidus assurent l'évènement depuis sa création.

Depuis 2007, l'association produit des spectacles musicaux sur le site de l'Île Chauvet. Elle illustre ainsi sa volonté de promouvoir cette région du Marais Breton Vendéen en pérennisant un évènement artistique.

Rendez-vous est donné pour ses 5 ans, avec un projet ambitieux, le 1^{er} festival de comédie musicale « Les Voix du Marais » ouvert aux artistes régionaux : un évènement unique dans le département, voire en France. ■

Plus d'informations :

<http://rmerieau.celeonet.fr/>



un cadre de rêve
pour comédiens
et spectateurs
photographie
Terres de l'Île Chauvet

Le tourisme en Pays de Challans

Présentation des acteurs de ce secteur, de leur rôle et de leurs projets pour valoriser l'activité touristique du Pays de Challans.

Trois organismes différents : la Communauté de Communes, l'Office de Tourisme du Canton de Challans et le Pôle Touristique « Vendée des Îles » ont une place essentielle dans le développement touristique du territoire.

Un nouveau service « Tourisme » à la Communauté de Communes

Avec cette nouveauté, l'intercommunalité se donne les moyens de jouer un rôle central dans le développement de l'activité. Elle se devra, en plus d'initier elle-même des projets, de coordonner l'organisation touristique sur le canton de Challans et de relayer les informations entre les différents acteurs du secteur. En 2010, la Communauté de Communes aura à cœur de mettre en œuvre le schéma de randonnées pédestre, cyclable et équestre qui permettra de répondre aux exigences des clientèles touristiques friandes de ces pratiques et de présenter une offre cohérente et lisible aux visiteurs mais également aux habitants

du canton de Challans. Grâce au partenariat avec le Conseil Général et le Pôle Touristique « Vendée des Îles » sur ce projet, vous pourrez dans un



la valorisation des chemins de randonnées est une des priorités de la Communauté de Communes

avenir proche vous rendre compte des nouvelles infrastructures et balisages

mis en place sur les sentiers retenus dans le schéma.

Le développement du tourisme d'affaires est également une priorité de notre collectivité pour cette année. Encore inexploitée, cette « niche touristique » peut s'enorgueillir de disposer d'un vaste potentiel grâce au dynamisme économique du Pays de Challans.

D'autres pistes de développement sont également envisagées et devront faire l'objet, à la fin de l'année, d'une étude préalable dont nous ne manquerons pas de vous tenir informés. ■

**Contact et renseignements :
Service Tourisme :
tourisme@cc-maraisbocage.fr**

*un accueil de qualité
vous attend à l'Office de Tourisme du Canton de Challans*



Office de Tourisme du Canton de Challans
BP 245
1C place de l'Hôtel de Ville
85302 Challans Cedex
Tel : 02.51.93.19.75 - Fax : 02.51.49.76.04
Mail : info@otsi-challans.fr

Horaires d'ouvertures

Lundi de 14h00 à 17h00 et du mardi au samedi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Du 1^{er} juillet au 31 août :

Lundi au samedi de 09h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

(ouvert les matinées du 14 juillet et du 15 août)



Un Office de Tourisme à l'écoute des visiteurs

Dans cette édition 2010 du bulletin d'informations de la Communauté de Communes, nous tenons à mettre en avant le rôle de l'Office de Tourisme, organisme incontournable dans le panorama touristique du canton de Challans.

En grande partie subventionné par la Communauté de Communes, l'Office de Tourisme exerce par délégation des missions de service public telles que l'information et la promotion de notre région auprès des visiteurs mais également de ses habitants. Une billetterie pour les animations de nos communes et certaines prestations touristiques y est notamment en place et à votre service.

Elise et Véronique, toutes deux salariées de l'Office de Tourisme ne manqueront pas de vous réserver le meilleur accueil dans leurs locaux où vous pourrez observer régulièrement de nouvelles expositions (photo, peinture, sculpture...) lors de votre passage.

L'Office de Tourisme est aussi à l'origine de nombreuses animations sur notre territoire grâce à la participation active des bénévoles de l'association. ■

Vendée des Îles : Vivez des « Expériences Touristiques »

Nouveautés 2010 initiées par le Pôle Touristique « Vendée des Îles » (ex pays du Pont d'Yeu que nous vous avons présenté dans l'édition précédente) les « Expériences Touristiques » sont en place depuis les vacances de Pâques sur tout le territoire du Nord-Ouest Vendéen. Avec des explications sous forme de cartes postales, vous pourrez vivre des expériences vous faisant découvrir autrement des lieux emblématiques du territoire. Ces découvertes pourront prendre différentes tournures selon vos humeurs, de la chasse au trésor sous forme de géocaching (pratique en vogue basée sur l'utilisation d'un GPS pour découvrir des trésors cachés) à la découverte culturelle en passant par des expériences à thème.

Les communes de Challans et Sallertaine disposent de leur propre « Expérience Touristique » que nous vous invitons à découvrir.

Les cartes sont en vente à l'Office de Tourisme du Canton de Challans au prix d'1 euro chacune, mais également dans tous les autres Offices de Tourisme de la Vendée des Îles. ■

Retrouvez plus d'informations sur les « expériences touristiques » mais également sur de nombreuses autres animations sur le nouveau site du Pôle Touristique : www.vendeedesiles.fr

Quelques chiffres du tourisme en Vendée

- 2 milliards d'euros (Chiffre d'Affaires estimé du secteur touristique)
- 5 millions de touristes accueillis chaque année
- 22 000 salariés dont près de 9 000 permanents
- Une capacité d'accueil de 720 000 lits marchands et non marchands

Source : Comité Départemental du Tourisme de Vendée

Collecte des déchets :

Des travaux à la déchèterie de Challans.

La déchèterie de Challans est ouverte depuis 1994 et sa fréquentation a été en constante accroissement, tant par les particuliers que par les professionnels. Par ailleurs, il est important de souligner que la déchèterie est intégrée au sein de la zone artisanale située Route de Nantes et possède une position centrale au niveau du territoire de la Communauté de Communes.

Vers un schéma d'aménagement général...

Jusqu'à aujourd'hui, la déchèterie a toujours été adaptée au coup par coup. Cependant, avec des quantités encore en constante augmentation (+7% du volume de déchets déposés en déchèterie en 2007 et 2008), une réorganisation et une réhabilitation du site actuel apparaissent indispensables afin de répondre aux attentes des usagers. La réalisation d'un schéma d'aménagement général a découlé de plusieurs constats :

Des besoins particulièrement importants pour le dépôt de déchets verts sont observés et, dans une moindre mesure, pour les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE), le carton et la ferraille. Le site disposant d'une

structure existante et d'une superficie suffisante à la réhabilitation, il n'est pas apparu nécessaire d'envisager la déchèterie dans un autre lieu.

Le projet comporte :

- 1 La réhabilitation de la plateforme existante avec la démolition du local du gardien existant, la création d'un local neuf, la réorganisation de l'agencement des divers équipements, l'extension des quais existants pour la mise en place de deux postes supplémentaires et l'agrandissement de l'aire de manœuvre.
- 2 L'aménagement de la zone d'extension constituant l'aire de gravats et des déchets verts avec la création d'un quai de déchargement

spécifique à ces déchets et l'imperméabilisation de l'aire de stockage d'environ 1200 m²,

- 3 La création d'une voie périphérique permettant la mise en place d'un sens unique de circulation des usagers à l'intérieur de la déchèterie.

Les travaux seront réalisés pendant l'hiver 2010. Nous comptons sur votre compréhension et nous excusons par avance pour la gêne occasionnée pendant la phase d'amélioration de la déchèterie ■.



les projets d'aménagement de la déchèterie de Challans

Le renouvellement des sacs de tri

À noter dans votre agenda :

Challans :

Nous vous invitons à venir retirer vos sacs de tri (sacs jaunes) et le calendrier 2011 lors des permanences organisées du 25 octobre au 30 octobre 2010 :

- Du lundi au vendredi de 10h00 à 13h30 et de 15h30 à 19h00
- Le samedi de 10h00 à 13h30

Lieu : Petit Palais de la Foire – place Victor Charbonnel

Pour les habitants des communes de Bois-de-Céné, Châteauneuf, Froidfond, La Garnache, et Sallertaine, nous vous invitons à retirer vos sacs de tri en Mairie.



Trivalis Expérimentation de nouvelles filières de recyclage

Triez deux types de plastique dans votre déchèterie.

Plastique souple	Plastique rigide
- bâche transparente - film étirable	- salon de jardin - tuyau - menuiserie PVC

Désormais ces plastiques se recyclent. Trions-les pour protéger l'environnement.

Trivalis **ARRECO**

Modification des heures d'ouverture à la déchèterie de Challans

Depuis le 7 juin 2010, les horaires d'ouverture de la déchèterie ont été modifiés, retrouvez-les dans notre rubrique « Pratique et Agenda » en dernière page.



Des nouvelles filières de recyclage pour alléger le tout venant

Au premier semestre 2011, après les travaux de la déchèterie, la mise en place de caissons supplémentaires permettra de séparer les plastiques souples (type bâches transparentes) des plastiques rigides (type salon de jardin). L'objectif est de diminuer le tonnage des encombrants enfouis.

Zoom sur le compostage individuel et les déchets verts

La forêt a résolu le problème de ses déchets d'une manière très simple : elle pratique une économie cyclique, les déchets des uns servent de nourriture aux autres.

Le compostage individuel consiste à reproduire ce qui se passe naturellement dans nos forêts. Sous l'action de micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries...), la matière organique se dégrade lentement au fil des mois et se transforme en un produit comparable à l'humus : le compost.

Le compost est un terreau écologique d'excellente qualité issu de la décomposition biologique de matières organiques en présence d'air.

Cet amendement a une faible teneur en éléments contaminants (comme les métaux) et une forte teneur en éléments fertilisants.

Reprenant le même principe, les déchets verts de la déchèterie sont broyés et proposés aux agriculteurs. Par conséquent, il ne faut jamais mélanger d'autres déchets (sacs ou pots en plastique, grillages...) avec ce type de déchets.

Un guide est disponible à la Communauté de Communes :
« Réussir son compostage domestique »
(plus de renseignements au 02.51.93.57.94)

Des gestes citoyens

Plantes envahissantes, attention danger.

(Syndicat Mixte pour la Gestion Ecologique du Marais Breton et de son Environnement)

La jussie et le myriophylle du Brésil sont des plantes envahissantes qui se développent dans nos zones humides, marais et cours d'eau.

Le Syndicat Mixte de Gestion Ecologique a pour mission d'informer et de programmer le plan de gestion de ces espèces sur le territoire du canton de Challans.

Vous êtes donc invités à signaler la présence de ces plantes, particulièrement néfastes pour le milieu aquatique.

Cet état des lieux permettra de mettre en place un plan de gestion coordonné pour limiter leurs expansions et les éradiquer.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 02.51.68.20 .12. ■

Jussie

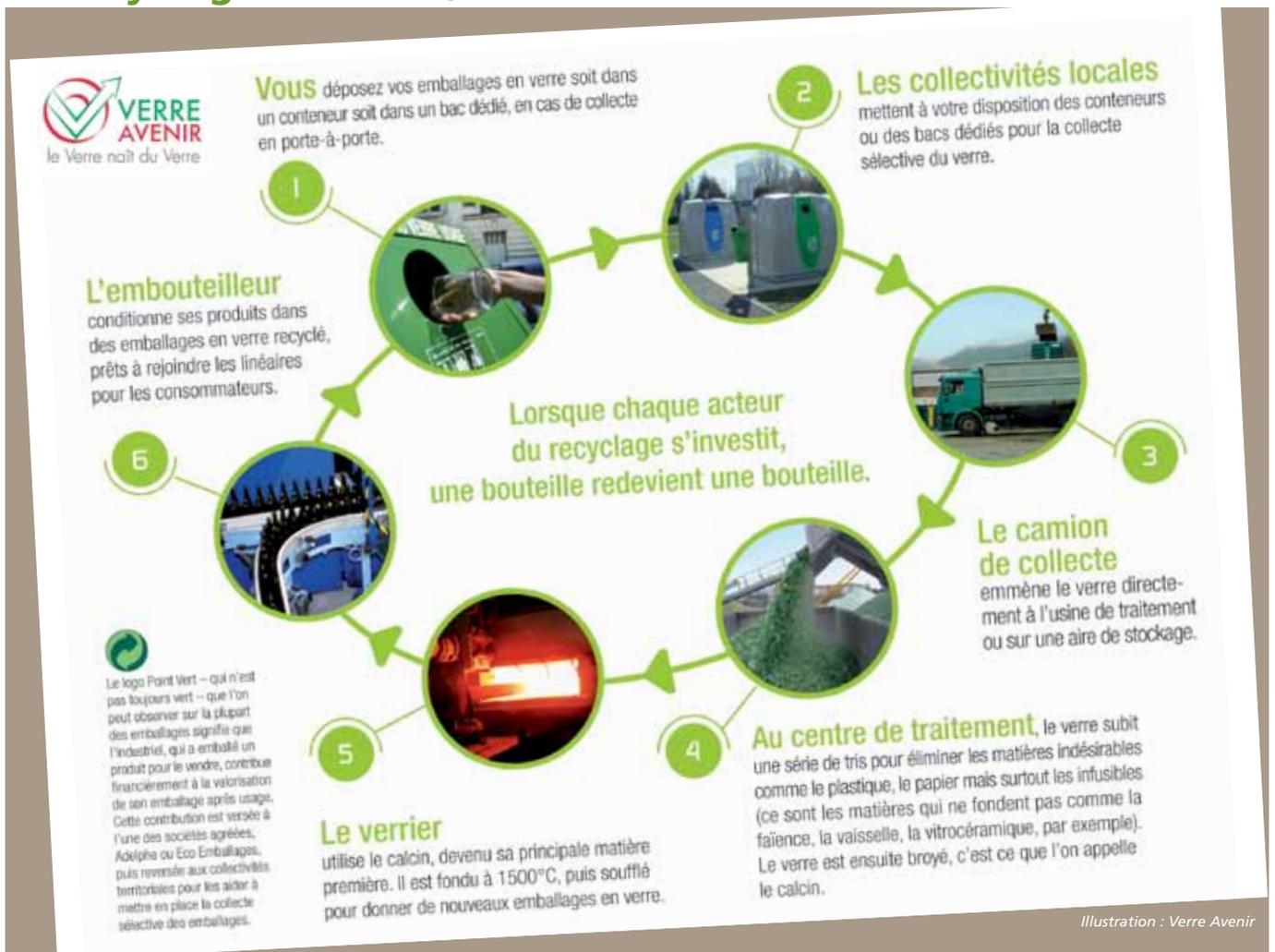


Myriophylle du Brésil



photographies Syndicat Mixte pour la Gestion Ecologique du Marais Breton et de son Environnement

Le recyclage du verre, à chacun son rôle !



Les élus

Président :



Michel Deriez
Maire de
Bois-de-Céné

Vice-Présidents :



Serge Rondeau
Maire de Challans



Claude Bobière
Maire de
La Garnache



Jean-Luc Menuet
Maire de
Sallertaine



Claude Barreteau
Maire de
Châteauneuf



Philippe Guérin
Maire de
Froidfond

Budget 2010

Services généraux

Dépenses de fonctionnement

Total : 9 739 034 €

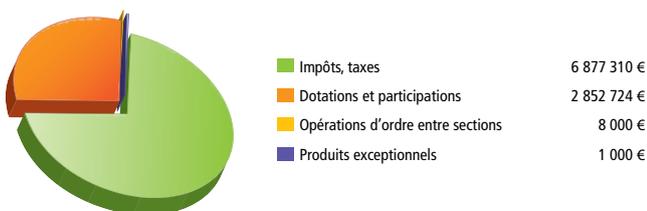


Principales dépenses inscrites au budget :

- centre aquatique (900 000 €)
- fond de concours voirie (400 000 €)
- acquisition de terrains (168 654,67 €)
- aménagement de circuits de randonnée (100 000 €)

Recettes de fonctionnement

Total 9 739 034 €



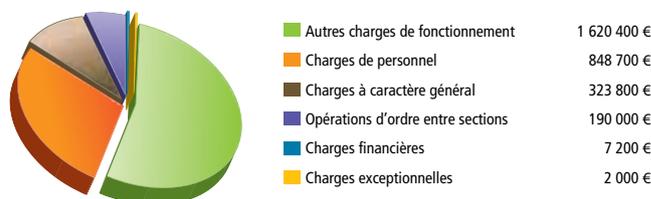
Service Activité Economique

Un budget d'environ 2,5 millions d'euros est destiné au service. Il sera principalement dédié à la réalisation de travaux et d'études ainsi qu'à la construction d'un atelier.

Service déchets ménagers

Dépenses de fonctionnement

Total : 2 992 100 €



Principales dépenses inscrites au budget :

- réhabilitation de la déchèterie (605 000 €)
- acquisition d'un camion grue (200 000 €)

Recettes de fonctionnement :

Total 2 992 100 €



Service Public d'Assainissement Non Collectif

100 000 € ; soit la quasi intégralité du budget de ce service seront consacrés à des prestations de contrôle.

Les comités consultatifs :

- **Aménagement de l'espace**, responsable **Claude Bobière**
- **Centre Aquatique et de Loisirs**, responsable **Philippe Guérin**
- **Communication**, responsable **Claude Barreteau**

- **Economie**, responsable **Serge Rondeau**
- **Environnement**, responsable **Denis Crochet**, adjoint au Maire de Challans
- **Petite Enfance**, responsable **Isabelle Vollot**, adjointe au Maire de Challans
- **Portage Repas**, responsable **Denise Mérieau**, adjointe au Maire de Bois-de-Céné
- **Tourisme**, responsable **Jean-Luc Menuet**

PRATIQUE ET AGENDA

Contacts et horaires des services :

Communauté de Communes du Pays de Challans
1 Boulevard Lucien Dodin - B.P. 337
85303 Challans Cedex

Tél. : 02.51.93.56.73

Fax : 02.51.93.57.68

Mail : contact@cc-maraisbocage.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Services :



- **Direction Générale des Services**
dgs@cc-maraisbocage.fr
Michel AQUILO



- **Secrétariat et portage de repas**
portagerepas@cc-maraisbocage.fr
Elisabeth PAJOT



- **Comptabilité**
comptabilite@cc-maraisbocage.fr
Muriel DROUET



- **Développement économique**
economie@cc-maraisbocage.fr
Florent JOURDAN



- **Urbanisme et logement**
instructionurba@cc-maraisbocage.fr
Delphine AQUILO (responsable)



Catherine RUCHAUD



Véronique MUZARD



Camille FOUQUET (secrétariat)



- **Collecte des déchets**
collectedejets@cc-maraisbocage.fr
Olivier PERROCHAUD (responsable)



Didier GAUVRIT



- **S.I.G.**
sig@cc-maraisbocage.fr
Gwenaël RENAUD



- **Tourisme**
tourisme@cc-maraisbocage.fr
Arnaud LAJARGE

Portage de repas

Depuis le 2 avril 2007, la Communauté de Communes du Pays de Challans met en œuvre un service de portage de repas à domicile sur le canton. Ce service offre la possibilité à toute personne de plus de 60 ans de se faire livrer tous les jours, y compris fériés, un repas complet et équilibré.

Les repas se composent d'un potage, d'une entrée, d'un plat de résistance et son accompagnement, d'un fromage, de deux desserts et de pain. Ils sont livrés dans des barquettes operculées qui peuvent être réchauffées dans un four micro-ondes.

Les menus sont diffusés lors de la prise de commandes et chacun peut choisir le(s) jour(s) où il souhaite être livré.

En 2009, 22 399 repas ont été servis. C'est 426 de plus qu'en 2008. 101 personnes ont bénéficié de ce service.

Informations utiles :

Le prix du repas est de 8,40 euros. Une facture est remise par les porteuses en début de mois contre le règlement en chèque.

Pour tout renseignement, s'adresser au 02.51.93.32.60 (aux horaires d'ouverture de la Communauté de Communes)



les porteuses de repas de la Communauté de Communes

Déchèterie :

Rue des Artisans

Route de Nantes - 85300 Challans

Tél. : 02.51.68.09.53

Nouveaux horaires :

Du lundi au vendredi

09h00 - 12h00 / 14h00 – 18h00

Le samedi

09h00 – 18h00 en continu

Réagissez !

Vous avez envie de réagir à l'un de nos articles ou de nous poser une question, envoyez-nous vos remarques par courrier à :

Communauté de Communes

du Pays de Challans

1 Boulevard Lucien Dodin - B.P. 337

85300 Challans Cedex

Ou par mail à :

Tourisme@cc-maraisbocage.fr